

Luxembourg, le 2 décembre 2021

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

*« Les trois associations « Greenpeace Luxembourg », « Mouvement écologique » et « natur&ëmwelt asbl » ont publié une annonce le 1<sup>er</sup> décembre dans la presse national qui semble vouloir induire le lecteur en erreur. En effet, l'entête de l'annonce reproduit le logo officiel des ministères luxembourgeois en changeant l'intitulé du ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural en « Ministère de l'Agriculture durable ». Le ministère concerné a déjà réagi par communiqué de presse pour se distancier de l'annonce et pour dénoncer la manière de communiquer desdits trois associations.*

*Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :*

- *Est-ce légal de reproduire le logo officiel du Gouvernement pour induire le lecteur en erreur ?*
- *Dans la négative, est-ce que Monsieur le Ministre compte entreprendre des démarches supplémentaires contre ces trois associations ?*
- *Quelle est l'attitude de Monsieur le Ministre face à cette manière de communiquer ?»*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS  
Député